

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA CINQUIÈME CHAMBRE DE LA MISE
EN ÉTAT DU JEUDI 16 JUILLET 2026, N'AURA PAS LIEU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU
RÔLE DE LADITE AUDIENCE **SONT RENVOYÉES**
AU MARDI 28 JUILLET 2026 À 09 H.

Fait à Lomé, ce 15 juillet 2026

LE GREFFIER EN CHEF



Maitre AMETOENYENOU Apédo